



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/44/150  
21 juillet 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-quatrième session

ORDRE DU JOUR PROVISoire DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION  
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE\*

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies  
à New York, le mardi 19 septembre 1989, à 15 heures

---

\* Distribué conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de l'Argentine (article 30 du règlement intérieur).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (article 62).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale (article 28) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (article 31).
5. Election des bureaux des grandes commissions (article 31).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (article 31).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (article 49).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (article 21).
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (articles 13 a) et 48).
11. Rapport du Conseil de sécurité (article 13 b)).
12. Rapport du Conseil économique et social (article 13 b); résolutions 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974, 39/229 du 18 décembre 1984, 40/179 du 17 décembre 1985, 41/187 du 8 décembre 1986, 42/165, 42/167 et 42/169 du 11 décembre 1987, 43/15 du 27 octobre 1988, 43/137 à 43/139, 43/141 à 43/149, 43/151, 43/153 à 43/155, 43/158 et 43/159 du 8 décembre 1988 et 43/178 et 43/179 du 20 décembre 1988 et décisions 40/432 du 17 décembre 1985, 43/426 du 8 décembre 1988 et 43/434 du 20 décembre 1988; résolutions 1987/6 du 26 mai 1987, 1987/81 du 8 juillet 1987, 1988/54 du 26 juillet 1988 et 1988/65 du 28 juillet 1988 et décision 1988/180 du 29 juillet 1988 du Conseil économique et social).
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (article 13 b)).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (article 13 b); résolution 43/16 du 28 octobre 1988).
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
  - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (article 142; décision 43/309 du 26 octobre 1988);

- b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social (article 145; décision 43/310 des 26 et 28 octobre 1988).

16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires :

- a) Election de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972 et décisions 43/308 et 43/406 du 24 octobre 1988);
- b) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (résolution 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974 et décision 43/305 du 19 octobre 1988);
- c) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du 14 mai 1976 du Conseil économique et social et décision 43/306 du 19 octobre 1988).

17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (article 155; décision 43/318 du 9 décembre 1988);
- b) Nomination de membres du Comité des contributions (article 158; décisions 43/319 A du 9 décembre 1988 et 43/319 B du 21 décembre 1988);
- c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 43/320 du 9 décembre 1988);
- d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 43/321 du 9 décembre 1988);
- e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 43/322 du 9 décembre 1988);
- f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974 et décision 43/323 du 9 décembre 1988);
- g) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988);
- h) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976, annexe, et décision 43/326 du 22 décembre 1988);
- i) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (résolution 1240 (XIII) du 14 octobre 1958 et décision 40/325 du 28 avril 1986);

/...

- j) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie (résolution 2248 (S-V) du 19 mai 1967 et décision 43/311 du 17 novembre 1988).
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 43/25 et 43/26 A à E du 17 novembre 1988 et 43/28 à 43/47 du 22 novembre 1988 et décisions 43/408 du 14 novembre 1988, 43/409 du 17 novembre 1988 et 43/410 à 43/413 du 22 novembre 1988).
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (article 136).
20. Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine (résolution 42/7 du 22 octobre 1987).
21. Bilan de l'Année internationale de la paix (résolution 42/13 du 28 octobre 1987).
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 43/2 du 17 octobre 1988).
- Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes (résolution 43/3 du 17 octobre 1988).
24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (résolution 43/5 du 17 octobre 1988).
25. Solutions à court, à moyen et à long terme aux problèmes causés par les catastrophes naturelles au Bangladesh (résolution 43/9 du 18 octobre 1988).
26. Arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin 1986 dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci : nécessité d'une application immédiate (résolution 43/11 du 25 octobre 1988).
27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 43/12 du 25 octobre 1988).
28. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (résolutions 43/13 du 26 octobre 1988 et 43/50 A à K du 5 décembre 1988 et décision 43/414 du 28 novembre 1988).
29. Question de l'île comorienne de Mayotte (résolution 43/14 du 26 octobre 1988).
30. Droit de la mer (résolution 43/18 du 1er novembre 1988).
31. La situation au Kampuchea (résolution 43/19 du 3 novembre 1988).
32. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (résolution 43/20 du 3 novembre 1988).
33. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 43/23 du 14 novembre 1988).

34. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix (résolution 43/24 du 15 novembre 1988).
35. Question des îles Falkland (Malvinas) (résolution 43/25 et décision 43/409 du 17 novembre 1988).
36. Question de Namibie (résolutions 43/26 A à E du 17 novembre 1988 et décision 43/408 du 14 novembre 1988).
37. La situation au Moyen-Orient (résolutions 43/54 A à C du 6 décembre 1988).
38. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 43/174 du 9 décembre 1988 et 43/213 et 43/214 du 21 décembre 1988).
39. Question de Palestine (résolutions 43/175 A à C, 43/176 et 43/177 du 15 décembre 1988) 1/.
40. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies (résolution 43/215 du 21 décembre 1988).
41. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (décision 43/407 du 11 novembre 1988).
42. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 43/417 du 30 novembre 1988).
43. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 43/421 du 7 décembre 1988).
44. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 43/457 du 22 décembre 1988).
45. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (décision 43/458 du 22 décembre 1988).

---

1/ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-troisième session (voir la décision 43/459 du 22 décembre 1988).

46. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 43/459 du 22 décembre 1988) 2/.
47. Question de Chypre (décision 43/459 du 22 décembre 1988) 2/.
48. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (décision 43/459 du 22 décembre 1988) 2/.
49. Application de la résolution 43/62 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (résolution 43/62 du 7 décembre 1988).
50. Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales (résolution 43/63 A du 7 décembre 1988).
51. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (résolution 43/63 B du 7 décembre 1988).
52. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 43/64 du 7 décembre 1988).
53. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 43/65 du 7 décembre 1988).
54. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (résolution 43/66 du 7 décembre 1988).
55. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 43/67 du 7 décembre 1988).
56. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires (résolution 43/68 du 7 décembre 1988).
57. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires (résolution 43/69 du 7 décembre 1988).

---

2/ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-troisième session (voir décision 43/459). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée générale pourra prendre à son sujet à la quarante-troisième session.

58. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 43/70 du 7 décembre 1988).
59. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (résolutions 43/71 A et B du 7 décembre 1988).
60. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 43/72 du 7 décembre 1988).
61. Réduction des budgets militaires (résolution 43/73 du 7 décembre 1988).
62. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (résolutions 43/74 A à C du 7 décembre 1988).
63. Désarmement général et complet (résolutions 42/38 C du 30 novembre 1987 et 43/75 A à T du 7 décembre 1988 et décision 43/422 du 7 décembre 1988) :
  - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C);
  - b) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 43/75 B);
  - c) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques (résolutions 43/75 C et J);
  - d) Désarmement classique (résolutions 43/75 D et F);
  - e) Désarmement nucléaire (résolution 43/75 E);
  - f) Informations objectives sur les questions militaires (résolution 43/75 G);
  - g) Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement (résolution 43/75 H);
  - h) Transferts internationaux d'armes (résolution 43/75 I);
  - i) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement (résolution 43/75 K);
  - j) Armements navals et désarmement (résolution 43/75 L);
  - k) Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles (résolution 43/75 Q);
  - l) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement (résolution 43/75 R);
  - m) Désarmement classique à l'échelon régional (résolution 43/75 S);
  - n) Déversement de déchets radioactifs (résolution 43/75 T).

64. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 42/39 E du 30 novembre 1987 et 43/76 A à H du 7 décembre 1988) :
- a) Désarmement régional : rapport du Secrétaire général (résolution 42/39 E);
  - b) Désarmement et sécurité internationale (résolution 43/76 A);
  - c) Gel des armements nucléaires (résolution 43/76 B);
  - d) Campagne mondiale pour le désarmement (résolution 43/76 C);
  - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 43/76 D);
  - f) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 43/76 E);
  - g) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : rapport du Secrétaire général (résolution 43/76 F);
  - h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie (résolution 43/76 G);
  - i) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 43/76 H).
65. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (résolution 43/77 A du 7 décembre 1988).
66. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 36/92 H du 9 décembre 1981, 38/183 O du 20 décembre 1983, 39/148 H du 17 décembre 1984, 40/152 L du 16 décembre 1985 et 43/78 A à M du 7 décembre 1988) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 43/78 A);
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolutions 43/78 I et M);
  - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement (résolution 36/92 H);
  - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O);
  - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H);



- f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement (résolution 40/152 L);
  - g) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire (résolution 43/78 F);
  - h) Effets climatiques de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire (résolution 43/78 D);
  - i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire (résolution 43/78 E);
  - j) Prévention d'une guerre nucléaire (résolution 43/78 F);
  - k) Semaine du désarmement (résolution 43/78 G);
  - l) Programme global de désarmement (résolution 43/78 K);
  - m) Proclamation de la décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement (résolution 43/78 L).
67. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution 43/79 du 7 décembre 1988).
68. Armement nucléaire d'Israël (résolution 43/80 du 7 décembre 1988).
69. Respect des accords de limitation des armements et de désarmement (résolutions 43/81 A et B du 7 décembre 1988).
70. Question de l'Antarctique (résolutions 43/83 A et B du 7 décembre 1988).
71. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 43/84 du 7 décembre 1988).
72. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (résolutions 43/85 à 43/88 du 7 décembre 1988).
73. Approche globale du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies (résolution 43/89 du 7 décembre 1988).
74. Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles (décision 43/423 du 7 décembre 1988).
75. Effets des rayonnements ionisants (résolution 43/55 du 6 décembre 1988).
76. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 43/56 du 6 décembre 1988).

/...

77. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 43/57 A à J du 6 décembre 1988).
78. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (résolutions 43/21 du 3 novembre 1988 et 43/58 A à G du 6 décembre 1988).
79. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolutions 43/59 A et B du 6 décembre 1988).
80. Questions relatives à l'information (résolutions 43/60 A et B et décisions 43/316 et 43/418 du 6 décembre 1988).
81. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 43/419 du 6 décembre 1988).
82. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (décision 43/420 du 6 décembre 1988).
83. Développement et coopération économique internationale (résolutions 43/187 et 43/195 et décision 43/442 du 20 décembre 1988) :
  - a) Préparatifs d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement (1991-2000) (résolution 43/182 du 20 décembre 1988);
  - b) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 42/173 et 42/174 du 11 décembre 1987 et 43/185, 43/186 et 43/188 du 20 décembre 1988 et décisions 43/438 et 43/439 du 20 décembre 1988);
  - c) Charte des droits et devoirs économiques des Etats (résolution 40/182 du 17 décembre 1985 et décision 41/440 du 5 décembre 1986);
  - d) Participation effective et intégration des femmes au développement (résolutions 40/204 du 17 décembre 1985 et 42/178 du 22 décembre 1987);
  - e) Coopération économique et technique entre pays en développement (résolutions 33/134 du 19 décembre 1978, 42/179 à 42/181 du 11 décembre 1987 et 43/190 du 20 décembre 1988);
  - f) Environnement (résolutions 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, 3436 (XXX) du 9 décembre 1975, 42/182, 42/183 et 42/185 à 42/187 du 11 décembre 1987 et 43/196 du 20 décembre 1988 et décisions 43/440 et 43/441 du 20 décembre 1988; résolutions 1988/69 et 1988/71 et décision 1988/174 du 28 juillet 1988 du Conseil économique et social);
  - g) Désertification et sécheresse (résolutions 3054 (XXVIII) du 17 octobre 1973, 32/172 du 19 décembre 1977, 33/88 du 15 décembre 1978, 40/209 du 17 décembre 1985 et 42/188 et 42/189 A à C du 11 décembre 1987);

- h) Etablissements humains (résolutions 32/162 du 19 décembre 1977, 42/190 du 11 décembre 1987 et 43/180 et 43/181 du 20 décembre 1988; résolution 1978/1 du 12 janvier 1978 du Conseil économique et social);
  - i) Science et technique au service du développement (résolutions 34/218 du 19 décembre 1979 et 39/217 du 18 décembre 1984).
84. Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue pour 1990 (décision 43/460 du 7 mars 1989).
85. Crise de la dette extérieure et développement (résolution 43/198 et décision 43/444 du 20 décembre 1988).
86. Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution 43/53 du 6 décembre 1988).
87. Activités opérationnelles de développement :
- a) Examen d'ensemble des orientations des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolutions 35/81 du 5 décembre 1980, 41/171 du 5 décembre 1986, 42/196 du 11 décembre 1987 et 43/197 et 43/199 du 20 décembre 1988);
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds d'équipement des Nations Unies;
  - d) Activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies;
  - e) Programme des Volontaires des Nations Unies.
88. Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolution 43/201 du 20 décembre 1988).
89. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe :
- a) Programmes spéciaux d'assistance économique (résolutions 43/52 du 6 décembre 1988 et 43/205 à 43/207, 43/209 et 43/210 du 20 décembre 1988);
  - b) Stratégie internationale de lutte contre l'infestation acridienne, en particulier en Afrique (résolution 43/203 du 20 décembre 1988).
90. Application du Programme d'action de la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (résolution 43/91 du 8 décembre 1988).
91. Situation sociale dans le monde (résolutions 40/99 et 40/100 du 13 décembre 1985 et 41/142 du 4 décembre 1986) :
- a) Situation sociale dans le monde (résolutions 40/100 et 41/142);

- b) Participation populaire sous ses diverses formes, facteur important de développement et de la réalisation intégrale de tous les droits de l'homme (résolution 40/99).
92. Vingtième anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (résolution 42/48 du 30 novembre 1987).
93. Transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social : expérience des pays (résolution 42/50 du 30 novembre 1987).
94. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (résolutions 42/54 du 30 novembre 1987 et 43/94 du 8 décembre 1988).
95. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 42/65 du 30 novembre 1987).
96. Préparation et organisation de l'Année internationale de l'alphabétisation (résolution 42/104 du 7 décembre 1987).
97. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 42/116 du 7 décembre 1987 et 43/123 à 43/128 du 8 décembre 1988) :
- a) Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (résolution 42/116);
- b) Droit au développement (résolution 43/127);
- c) Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (résolution 43/128).
98. Consultation interrégionale sur les politiques et les programmes de protection sociale orientés vers le développement (résolution 42/125 du 7 décembre 1987).
99. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolutions 43/113 et 43/114 du 8 décembre 1988 et décision 42/421 du 7 décembre 1987).
100. Question du vieillissement (résolution 43/93 du 8 décembre 1988).
101. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolutions 43/95 à 43/97 du 8 décembre 1988).
102. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (résolution 43/98 du 8 décembre 1988).
103. Prévention du crime et justice pénale (résolution 43/99 du 8 décembre 1988).

104. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 43/100 du 8 décembre 1988).
105. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 (résolutions 40/106 du 13 décembre 1985, 43/101 à 43/104 du 8 décembre 1988 et décision 43/425 du 8 décembre 1988) :
- a) Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (résolution 43/101);
  - b) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 43/102);
  - c) Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (résolution 43/103);
  - d) Application de la Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationales (résolution 43/104);
  - e) Expérience nationale en matière d'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 40/106).
106. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 43/105 à 43/107 du 8 décembre 1988).
107. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (résolution 43/108 du 8 décembre 1988).
108. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (résolutions 43/109 à 43/111 du 8 décembre 1988).
109. Adoption de la convention relative aux droits de l'enfant (résolution 43/112 du 8 décembre 1988).
110. Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolution 43/115 du 8 décembre 1988).
111. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (résolutions 43/116 à 43/119 du 8 décembre 1988) :
- a) Conférence internationale sur la situation tragique des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique australe (résolution 43/116);
  - b) Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (résolution 43/118);

- c) Conférence internationale sur les réfugiés indochinois (résolution 43/119).
112. Campagne internationale contre le trafic des drogues (résolutions 43/120 à 43/122 du 8 décembre 1988) :
- a) Convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes (résolution 43/120);
  - b) Campagne internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues (résolution 43/122).
113. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolutions 43/132 à 43/134 du 8 décembre 1988).
114. La famille dans le processus de développement (résolution 43/135 du 8 décembre 1988).
115. Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (résolution 43/157 du 8 décembre 1988).
116. Elaboration d'un instrument relatif aux droits de l'homme fondés sur la solidarité (décision 43/424 du 8 décembre 1988).
117. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 43/28 du 22 novembre 1988).
118. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe (résolution 43/29 et décision 43/410 du 22 novembre 1988).
119. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 43/30 du 22 novembre 1988).
120. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (résolution 43/31 du 22 novembre 1988).
121. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 43/32 du 22 novembre 1988).
122. Question du Timor oriental (décision 43/402 du 23 septembre 1988).

123. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolution 43/216 du 21 décembre 1988) :
- a) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - f) Fonds des Nations Unies pour la population.
124. Budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989 (résolutions 43/217 et 43/218 A à C et décision 43/450 du 21 décembre 1988).
125. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991.
126. Planification des programmes (résolution 43/219 du 21 décembre 1988).
127. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (résolution 43/220 du 21 décembre 1988).
128. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décisions 43/451 et 43/452 du 21 décembre 1988) :
- a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Harmonisation des statuts, règlements et pratiques des tribunaux administratifs de l'Organisation internationale du Travail et des Nations Unies (décision 43/452).
129. Corps commun d'inspection (résolution 43/221 et décision 43/453 du 21 décembre 1988).
130. Plan des conférences (résolutions 43/222 A à E du 21 décembre 1988).
131. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 43/223 A à C du 21 décembre 1988)

132. Questions relatives au personnel (résolutions 43/224 A à D et 43/225 et décision 43/454 du 21 décembre 1988) :
- a) Composition du Secrétariat (résolution 43/224 A);
  - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés (résolution 43/225);
  - c) Autres questions relatives au personnel.
133. Régime commun des Nations Unies (résolution 43/226 du 21 décembre 1988).
134. Régime des pensions des Nations Unies (résolution 43/227 du 21 décembre 1988).
135. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (résolutions 42/224 du 21 décembre 1987 et 43/228 et 43/229 du 21 décembre 1988) :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (résolution 43/228);
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (résolution 43/229);
  - c) Réexamen des taux applicables aux sommes à rembourser aux gouvernements des Etats qui fournissent des contingents (résolution 42/224).
136. Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (résolution 43/230 du 21 décembre 1988).
137. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (résolution 43/231 du 16 février 1989).
138. Financement du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (résolution 43/232 du 1er mars 1989).
139. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (décision 43/455 du 21 décembre 1988).
140. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (résolution 42/148 du 7 décembre 1987).
141. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux (résolution 42/159 du 7 décembre 1987) :



- a) Rapport du Secrétaire général;
  - b) Convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence internationale chargée de définir le terrorisme et de le différencier de la lutte que les peuples mènent pour leur libération nationale.
142. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (résolution 43/162 du 9 décembre 1988).
143. Règlement pacifique des différends entre Etats (résolution 43/163 du 9 décembre 1988).
144. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (résolution 43/164 du 9 décembre 1988).
145. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-deuxième session (résolutions 42/152 du 7 décembre 1987 et 43/165 et 43/166 du 9 décembre 1988).
146. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (résolution 43/168 du 9 décembre 1988).
147. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante et unième session (résolution 43/169 du 9 décembre 1988).
148. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolution 43/170 du 9 décembre 1988).
149. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolutions 43/48 du 30 novembre 1988, 43/49 du 2 décembre 1988 et 43/172 du 9 décembre 1988) 1/.
150. Statut d'observateur du Conseil de l'Europe auprès de l'Assemblée générale [question dont l'inscription a été proposée par le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et le Portugal (A/44/141)].

-----